



Emprunt hypothécaire ou pas ?

Par **sevalouette**, le **27/08/2016** à **13:22**

Bonjour,

Je vais bientôt m'engager dans un petit emprunt hypothécaire. Mais j'hésite beaucoup.

Voici ma situation : Je me suis séparée il y a un an maintenant et vis seule dans la maison de mon père qui est décédé. J'hérite de la moitié de cette maison avec mes deux neveux (mon frère étant décédé). J'ai donc décidé de racheter la part de mes neveux. Avec la somme reçue de mon ex-mari pr le rachat de mon ancienne maison, je pourrais payer la part de mes neveux (mais tout juste, plus d'argent de côté). J'ai un salaire qui me permettrait d'être à l'aise pr mettre de l'argent de côté tous les mois.

La maison de papa mérite qqs travaux de rénovation qui ne sont pas urgents à mes yeux car je viens de réaliser ce qui était urgent...

Ma question est donc : soit je paye la part de mes neveux sans faire d'emprunt et je vis à l'aise chaque mois. Je tente de mettre de côté le plus possible pour travaux ou autre. Mais j'ai peur de devoir payer bcp d'impôts.

Soit, je fais un emprunt de 40 000 euros environ sur 13 ans, ce qui me permet de pouvoir déclarer aux impôts. Je vis en Belgique et je peux déduire 1550 euros par an avec le nouveau système... D'après un ami, je regagnerais 900 euros par an... Et dans ce cas je peux vraiment remettre cette maison bien en ordre (nouvelles corniches, façade, électricité)

Un collègue avec la même ancienneté que moi et non proprio me dit qu'elle doit remettre 500 euros aux impôts chaque année...

Merci d'avance pour votre avis

Par **janus2fr**, le **27/08/2016** à **15:30**

Bonjour,

Nous sommes sur un forum juridique français. Je ne sais pas si vous aurez des réponses concernant le droit belge...